



ÉDITORIAL

Fleixoises, Fleixois,

La rentrée a eu lieu pour tous, petits et grands avec toujours cette contrainte liée au Covid 19 qui nous empêche de vivre tranquillement et inhibe les relations sociales.

Cet été a vu, pour la première fois, les activités de la commune ne pas avoir lieu. Pas d'animations comme les années précédentes, pas de fête de village. Seule une animation « cinéma en plein air » a pu se tenir sur le stade.

Les jours qui viennent ne se présentent pas sous les meilleurs auspices la menace étant toujours présente et nous oblige à certaines dispositions dans le cadre du protocole sanitaire.

La location des salles est suspendue jusqu'au moins la fin de l'année. Seules sont autorisées la reprise des clubs mais en respectant pour chacun les protocoles sanitaires propres à leurs fédérations et le protocole sanitaire établi par la commune sur l'utilisation des salles.

Pour l'instant le port du masque en extérieur n'est pas obligatoire. Néanmoins il faut rester vigilant et se protéger un maximum en respectant la distanciation physique.

A la fin de l'année scolaire nous avons appris la mutation de Madame la Directrice de l'école pour Bergerac. Vous trouverez en page 8 la nouvelle équipe éducatrice.

Nous avons, cet été, apporté quelques modifications à l'école avec la rénovation d'une partie de la salle de sieste. Rénovation effectuée par des conseillers bénévoles qu'ils en soient remerciés. Nous avons également refait le sol d'une classe.

La rentrée de notre école s'est bien passée avec une légère baisse des effectifs et un protocole sanitaire allégé.

Vous avez pu constater que la CAB a procédé à la mise en dur des premières écluses et l'installation d'une nouvelle écluse sur la RD32 qui est pour l'instant en test. Il nous restera à penser l'entrée du village côté Port Ste Foy. Mais toutes ces installations ne dispensent pas les conducteurs de respecter la réglementation, notamment sur la vitesse parfois excessive dans les différentes voies de notre commune.

L'équipe municipale s'est mise au travail. Des commissions sont créées et ouvertes à tous. Vous en trouverez la description page 6. Si vous souhaitez participer à la vie communale n'hésitez pas à venir lors des réunions de ces commissions.

LE MAIRE



Nouveau badge !!!

Inscrivez-vous dès maintenant sur smd3.fr

ou au **09 71 00 84 24**.



Ce nouveau badge arrivera
chez vous fin octobre !!!

« si vous n'êtes pas muni du nouveau badge au 1^{er} novembre, il vous sera impossible d'accéder à la déchèterie ».



Horaires d'ouverture MAIRIE et AGENCE POSTALE :

du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h

**A partir du 02 novembre 2020 jusqu'au
22 février 2021**

**Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de
9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**

**Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de
13h30 à 17h00**



CONSEIL MUNICIPAL

Le 03, le 17 juin et le 10 juillet 2020, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Lionel FILET.

Voici le résumé des décisions prises.

Les comptes rendus dans leur intégralité sont consultables sur le site internet de la commune www.lefleix.fr rubrique Vie Municipale, Comptes rendus du Conseil Municipal.

Délégations Consenties au Maire

Les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences, et ce afin de favoriser une bonne administration de la gestion communale.

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité les 29 délégations.

Indemnité de Fonction du Maire

Le conseil municipal décide à l'unanimité, avec effet au 1er juin 2020 de fixer le montant de l'indemnisation pour l'exercice effectif des fonctions de Maire au taux de 35%.

Indemnités de fonctions des adjoints

Le conseil municipal décide à l'unanimité les taux des indemnités aux adjoints :

- 1er adjoint un taux de 14%
- 2ème adjoint, 3ème et 4ème adjoint un taux de 8%

Tableau de désignation des délégués :

SYNDICATS/AUTRES	OBJET	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SMDE 24	Syndicat mixte des eaux	L. FILET	J. RECLUS
SDE 24	Syndicat départemental énergie	A. HORTION/P. GUERIN	L. LACOMBE/C. BECQUET
SMD3	Déchèterie	C. BECQUET	D. MARCON
SIVOS	Syndicat intercommunal à vocation scolaire	S. HIVERT/G. LAVANDIER	C. BARUTHEL/A. HORTION
SIAS	Syndicat intercommunal d'action sociale	P. COLLAS	C. BARUTHEL
CIAS	Centre intercommunal d'action sociale	P. COLLAS	C. BARUTHEL
AGEDI	Accueil syndicat intercommunal	L. FILET	
PLUI	Plan local d'urbanisme intercommunal	L. LACOMBE	L. FILET
CENTRE DE SECOURS STE FOY		L. FILET	
CLIC BREZAC		L. FILET	L. LACOMBE
SCOT	Schéma de cohérence territoriales	L. LACOMBE	

Taxes Directes Locales

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide l'application des taux suivants :

- Taxe foncière sur bâti : 19,40 %
- Taxe foncière sur non bâti : 70,99 %

Vote budget primitif 2020

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2020 de la Commune Le Fleix, le conseil municipal, délibère et décide :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune Le Fleix pour l'année 2020 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 237 552.37 Euros

En dépenses à la somme de : 1 237 552.37 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

LIBELLÉ	MONTANT
Charges à caractère général	382 483,24
Charges de personnel, frais assimilés	451 400,00
Atténuations de produits	33 861,00
Autres charges de gestion courante	147 370,00
Charges financières	15 844,00
Charges exceptionnelles	34 243,17
Dotations aux amortissements et provisions	500,00
Dépenses imprévues	26 544,00
Virement à la section d'investissement	5 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	696,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 097 941,41

RECETTES

LIBELLÉ	MONTANT
Atténuations de charges	5 000,00
Produits des services, du domaine, vente	91 500,00
Impôts et taxes	590 512,00
Dotations et participations	216 297,00
Autres produits de gestion courante	9 400,00
Produits exceptionnels	10 000,00
Résultat de fonctionnement reporté	175 232,41
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 097 941,41

SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES

LIBELLÉ	MONTANT
Immobilisations incorporelles	1 952,40
Subventions d'équipement versées	15 516,89
Immobilisations corporelles	36 237,60
Dotations, fonds divers et réserves	32 328,46
Emprunts et dettes assimilées	50 877,00
Dépenses imprévues	2 698,61
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	139 610,96

RECETTES

LIBELLÉ	MONTANT
Subventions d'investissement	18 802,00
Emprunts et dettes assimilées	24 211,00
Dotations, fonds divers et réserves	11 649,00
Dépôts et cautionnements reçus	500,00
Virement de la section de fonctionnement	5 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	696,00
Solde d'exécution section d'investissement	78 752,96
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	139 610,96

Vote subventions aux associations 2020

ASSOCIATIONS	PREVISIONS
COOP OCCE	1 000,00
OGEC FORFAIT	11645,00
ALAC (boule)	300,00
ASE FRELONS	300,00
COMITE JUMELAGE	500,00
SPORT POUR TOUS	2 600,00
FOOT PAYS EYRAUD	1 700,00
JUDO CLUB	100,00
LE CHANT PAR LA PAROLE	200,00
SECOURS CATHOLIQUE	500,00
COMITE DES FETES	1 000,00
ASSO ST JO piscine	375,00
DIVERS	3 780,00
TOTAL	24 000,00

Le conseil émet un avis favorable à l'attribution de subventions.
Lors du vote de la subvention du Comité des Fêtes L. FILET se retire de la salle.
Lors du vote de la subvention l'ALAC et le Foot Pays de l'Eyraud D. MARCON se retire de la salle.

Transfert à LA CAB résultats budget assainissement

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le transfert des résultats budgétaires de clôture 2019 du budget annexe « assainissement collectif » de la commune du Fleix à la CAB comme défini ci-dessous :

- résultat d'exploitation excédentaire de : 33 243,17 €
- résultat d'investissement excédentaire de : 32 328,46 €

D'acter que le transfert du solde d'exécution de la section de fonctionnement et celui de la section d'investissement s'effectueront conformément aux écritures .

D'accepter que les subventions restant éventuellement à percevoir et à recevoir seront encaissées par LA CAB.

Le remboursement de la TVA sur les travaux assainissement payés en 2019, sera encaissé par la commune du Fleix.

D'inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de ces transferts de résultats au budget 2020 de l'agglomération.

Renouvellement commission communale impôts directs

D'après l'article 1650 du code général des impôts une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale, elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Cette commission est composée :

- du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission,
- de 6 commissaires titulaires et de 6 suppléants.

Une liste de contribuables doit être proposée par le conseil municipal en nombre double soit 12 titulaires et 12 suppléants.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de dresser la liste de 24 noms, 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants.

Comité de Jumelage

Dans le cadre des statuts de jumelage, en son article 6, il y lieu de désigner des élus pour représenter la municipalité.

Les représentants seront : Madame Nadine GOURDON, Monsieur Didier MARCON, Monsieur Patrick GUERIN.

Il est demandé à ces représentants désignés pour la durée du mandat électif, de donner toutes les informations relatives aux activités et de provoquer les réunions nécessaires au bon fonctionnement de ce jumelage avec la commune de Langoat.

Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs

Il est mis en place le bureau électoral pour la désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Il y a qu'une seule liste présentée.

Il est proclamé élus délégués et suppléants les candidats suivants :

- Délégués titulaires : L. FILET, E. GUICHARD, P. COLLAS
- Délégués suppléants : S. HIVERT, D. BRESIL, J. RECLUS

Attribution subvention APEL ECOLE ST JOSEPH

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 500 € pour la réfection de l'aire de jeux.

Commissions Municipales

Il existe plusieurs commissions auxquelles vous pouvez participer et apporter vos idées pour notre commune. Elles sont actuellement composées de conseillers municipaux et se réunissent à minima chaque trimestre. Ces commissions ouvertes sont au nombre de 5 :

Nom de la commission	Problématiques abordées
« Bâtiments communaux - Voirie »	Entretien, rénovation des bâtiments, routes, chemins ruraux, DFCI, collecteurs, Eclairage public.
« Education - Enfance - Culture »	Ecole, garderie, restaurant scolaire, parents d'élèves - Réflexion accueil petite enfance et vacances scolaires - Bibliothèque, spectacles, relations franco-britanniques et européennes.
« Environnement »	Espaces verts, cimetières, lavoir, embellissement village - Rivière, berges, port et quai - Ordures ménagères, collecte, tri.
« Développement Economique et social »	Habitat (intergénérationnel, social, mobilité réduite, ...) recherche d'investisseurs - Artisanat et commerce - Tourisme, mise en valeur du patrimoine - Marché.
« Information - Communication »	« Les Nouvelles du Fleix » - Site internet - Facebook - Affichage - Publicité - Citoyenneté.

Si vous souhaitez y participer, manifestez-vous auprès de la mairie.

Aides à l'amélioration de l'Habitat pour les ménages modestes ou très modestes.

Le Conseil Départemental de Dordogne met en place des aides financières (sous conditions de revenus anah) pour la rénovation de l'habitat (logements de plus de deux ans). Pour notre commune, elles concernent :

La mise aux normes de l'assainissement individuel (30% du montant des travaux HT, plafonné à 2500 €) pour les propriétaires occupants

La mise aux normes électriques (30% du montant des travaux HT, plafonné à 1500 €) pour les propriétaires occupants

Sortie de non décence de logements de propriétaires bailleurs (30% du montant des travaux HT, plafonné à 1500 €) pour les propriétaires bailleurs suite à rapport de Soliha.

Renseignements : Dordogne Périgord, Service de l'Habitat : 05 53 45 45 80

Reconnaissance de l'Etat de Catastrophe Naturelle

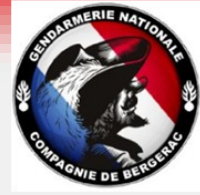
La commune a demandé en date du 08 janvier 2020 une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle concernant le phénomène « sécheresse/réhydratation des sols ».

La Préfecture de la Dordogne a accusé réception de la demande qui a été transmise au Ministère de l'intérieur afin d'être traitée.

En Mairie, nous avons une liste des habitants victimes de désordres sur leur habitation.

Dès que le Ministère répondra à notre demande, les administrés concernés seront contactés (que la réponse soit positive ou négative).

Vous pouvez encore vous inscrire sur la liste en appelant le secrétariat de la Mairie.



BRÈVE DE LA GENDARMERIE

L'usage d'internet étant devenu quasi-nécessaire dans notre vie quotidienne, il paraît opportun d'avoir à l'esprit certains réflexes à adopter, afin de se protéger des délinquants virtuels.

Les escrocs utilisant des stratagèmes toujours plus élaborés, les conseils formulés dans cette brève sont donnés à titre indicatif et ne permettent pas de vous prémunir à 100 % des dangers. La meilleure des protections reste votre vigilance.

- Protégez votre ordinateur : logiciel antivirus, logiciel anti-espion, pare-feu. Mettez-les à jour régulièrement.
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par «https».
- L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.
- Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant vos identifiants de connexion à votre compte en ligne ou vos coordonnées bancaires.
- Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.
-

ATTENTION AUX DIFFÉRENTS PROCÉDÉS UTILISÉS PAR LES ESCROCS :

- Demande de paiement par coupons PCS
- Demande de paiement en mandat-cash
- Faux virus avec sollicitation par téléphone pour le nettoyage de l'ordinateur
- Fausses offres d'emploi (ex : proposition d'encaisser un chèque avant la réalisation du travail, avec demande de virement d'une partie de la somme sur le compte d'une tierce personne)
- Paiement d'un objet que vous vendez par internet par l'envoi d'un chèque (ex : chèque volé)
- Envoi d'un e-mail avec usurpation de l'identité d'un ami pour demander l'envoi d'argent (ex : vacances dans un pays étranger, accident...)
- Chantage à la webcam

LES BONS RÉFLEXES

Si vous constatez des paiements frauduleux sur internet avec votre carte bancaire, signalez les faits sur PERCEV@L

Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet, signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte auprès de votre brigade de gendarmerie.

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries: www.internet-signalement.gouv.fr

Info Escroqueries : 0805 805 817



École Publique Marie Claude SERRES

A la rentrée de septembre 2020, l'école publique du Fleix est toujours composée de cinq classes pour 109 élèves.

L'équipe enseignante est composée de :

- Mme Foglia, classe de PS-MS-GS avec 23 élèves
- Mme Pomares, classe de GS-CP avec 21 élèves
- Mme Dumerchat, classe de CE1 avec 17 élèves
- Mme Comte, classe de CE2-CM1 avec 24 élèves
- Mr Terrisse, classe de CM1-CM2 avec 24 élèves.

Mr Terrisse assure la direction en intérim pour cette année et, lors de sa journée administrative, c'est Mme Blin qui assure les apprentissages de la classe de CM1-CM2, tous les jeudis.

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie pour les travaux effectués pendant l'été dans l'école : installation d'un nouveau sol pour la classe de CE2 CM1, la peinture refaite à neuf dans la salle de sieste, l'installation de borne wifi en classe GS CP, la réparation des fenêtres, la maintenance et réparation des ordinateurs.

Cette rentrée scolaire est particulière, à cause des conditions sanitaires actuelles. Un respect des gestes barrières et de la distanciation sociale est demandé à l'ensemble des familles de l'école. Nous les remercions de leur compréhension.

C'est pourquoi les horaires ont été modifiées pour permettre une entrée et une sortie échelonnées dans l'école : pour les élèves de CE2 CM1 CM2 : 9h10-12h10 et 13h40 16h40, pour les élèves de PS MS GS CP CE1 : 9h-12h et 13h30-16h30.

Les projets dans l'année sont en attente pour le moment à cause du contexte sanitaire actuel.

La restauration scolaire est faite sur place et il y a deux services de restauration : 12h-12h40 et 12h45-13h30. Un service périscolaire est assuré par la municipalité le matin à partir de 7h15 et le soir jusqu'à 18h30.



ALAC (Amicale Laïque des Activités Citoyennes)

L'été fut chaud ! Surtout le vendredi 14 août...Au Fleix...sur le stade municipal...vers 21h30 !

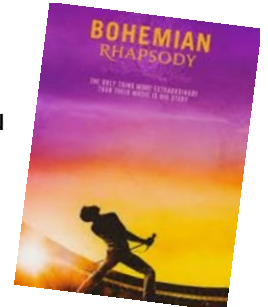
Cinéma en plein air ! Sur un air du groupe

Queen... « Bohemian Rhapsody ».

Un public conquis, joyeux, Rock'n roll.

Merci d'avoir répondu présent, You are the Champions.

Anne CHATEAU



ALAC CLAP DE FIN

Ce 10 septembre 2020 salle René Chauvin s'est tenue l'Assemblée Générale, de dissolution de l'ALAC.

La décision a été prise suite à mon élection au sein du conseil municipal et surtout après avoir pris renseignements et conseils auprès de la Ligue de l'Enseignement quant à ma situation à la fois de conseiller et Président de l'ALAC et de ses sections qui sont le Club du bon accueil, les Always Young, la Boule Fleixoise. La ligue m'a averti de la difficulté d'avoir ces deux rôles, être juge et partie .

Ajoutées à ça, des difficultés internes !!!

Suite à ces informations j'ai pris moi seul, la décision de démissionner de mon poste de Président, et le bureau en place n'a pas souhaité continuer non plus.

Veillez bien re situer le contexte suite à l'article paru dans le sud ouest du 16 septembre, qui accable la Ligue de l'Enseignement et me met dans une situation peu enviable, car cet article en ce qui me concerne, je n'ai rien demandé et je n'étais absolument pas au courant.

La ligue ne m'a aucunement forcé.

Quid des sections

Les Sections Club du Bon Accueil, Always young, La Boule Fleixoise vont devenir des associations loi 1901 a but non lucratif. Autonomes.

Je terminerai cet article en rendant hommage à mes prédécesseurs et anciens membres du Foyer d'éducation Populaire, devenu ALAC pour leur investissement.

LONGUE VIE AUX NOUVELLES ASSOCIATIONS.

Didier MARCON

Projets de travaux au lavoir



La municipalité monte un projet de rénovation du lavoir qui sera soumis à l'opération du conseil départemental « BUDGET PARTICIPATIF DORDOGNE PÉRIGORD »

Si le projet reçoit la validation technique de la commission départementale, il sera soumis aux **votes des habitants** de la Dordogne pour une sélection entre tous les projets.

Ce vote aura lieu du 16 novembre au 6 décembre 2020 soit :

- sur plateforme numérique du conseil départemental « budgetparticipatif.dordogne.fr »
- par bulletin papier (à disposition à la mairie) et à retourner par courrier au conseil départemental.

Tous les habitants de la commune et leurs sympathisants pourront voter à partir de l'âge de 8 ans, chaque personne ne pourra voter qu'une seule fois. Les trois projets arrivés en tête des voix sur le canton, seront sélectionnés pour une aide financière importante ; alors

LE VOTE DE TOUS EST IMPORTANT



Consultation Prévention Santé

Consultation Prévention Santé :

LE FLEIX, maison des associations place de la Résistance

LE 1^{er} JEUDI DE CHAQUE MOIS

Réunion d'information le :

Jeudi 22 octobre à 10h,
Salle annexe de la mairie,
Le Fleix

Sur inscription au :
05-53-45-30-55

Venez récupérer votre SACOCHE PRÉVENTION 😊

Vous avez 65 ans ou plus,

Consultation infirmière
approfondie gratuite

Sur RV - Tél : 05 53 45 30 55

😊 Bilan de santé global - dépistage des fragilités
(1h30 de consultation)

😊 Plan de prévention personnalisé

😊 Suivi à 1 mois, 3 mois et 6 mois



Plus d'infos sur : www.ch-perigueux.fr

V07 2019 Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



A.H.I.L

(Association Hépatologie Infectiologie Libournaise)

Consultation Préventive gratuite

Lieu : Maison de santé de Montpon-Ménéstérol

Jour et Heure : Tous les mardis après-midi
entre 14h00 et 17h00

Téléphone : 07 88 51 96 45



Bibliothèque Municipale



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, SUITE AU PROTOCOLE SANITAIRE ACTUEL, VOUS ACCUEILLE :

- **le MARDI de 15H30 A 17H30**
- **le SAMEDI de 10 H A 12 H**

SEULEMENT 4 PERSONNES EN MÊME TEMPS DANS LES LOCAUX,

MASQUE OBLIGATOIRE ET GEL A L'ENTREE.

Pour les familles qui ont l'habitude de venir le mardi soir passer un moment de détente, le temps sera limité car 1 famille à la fois sera acceptée.

Pour le moment, les écoles ne pouvant pas venir, nous leur proposons une livraison directe à l'école ou un retrait par les enseignants eux-mêmes. L'accueil et les animations pour les assistantes maternelles prévus le 3ème jeudi du mois sont impossibles.

Malgré ces aménagements, les bénévoles sont à votre écoute, sauront vous conseiller ou vous proposer des nouveautés.

N'hésitez pas à remplir les fiches de lecture si vous avez apprécié un livre, cela permettra de donner un avis pour d'autres lecteurs.

Nous faisons appel à bénévoles pour agrandir notre équipe dynamique, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Un événement cette année : nous organisons le 1er salon du livre « PARTIR EN LIVRES » le dimanche 22 novembre 2020 à la salle René Chauvin : une quinzaine d'auteurs du Fleix et d'ailleurs seront présents, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

Bonne lecture,

Les bénévoles



Cineacte

Pour la douzième année, la rentrée des cours de théâtre enfants de l'association Cineacte débutera le lundi 14 septembre à 18h00, à la salle de motricité du Fleix, se trouvant sur la place de l'école publique.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'association Cineacte, au 06.85.88.03.64.

Ou Facebook et Instragram, en tapant cineacte.

Et tout nouveau, sur notre site, cineacte.fr.

Monsieur DAUVERGNE



THE ALWAYS YOUNG

Bonjour à toutes et tous, cher public

Après concertation avec les différentes associations pour lesquelles notre troupe présentait leur nouveau spectacle, il a été décidé d'annuler toutes les représentations à venir.

La situation pandémique actuelle, les contraintes des gestes barrières sanitaires ne permettent pas de bonnes conditions de spectacles, ni pour vous, cher public, ni pour la troupe.

En espérant que cette situation sanitaire ait disparu d'ici là.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour le quine et en 2022 pour nos spectacles.

En attendant, prenez soin de vous et bonne reprise à tous.



Tricot Café Flexois

Le « **Tricot-Café-Fleixois** » reprend ses activités, dès le 9 septembre, **salle des associations René Treny, les mercredis et vendredis de 14h00 à 17h30.**

Tous les membres de l'association (de 7 à 77 ans et +) se réunissent pour tricoter, en toute convivialité autour d'un café ou d'un thé, en respectant les règles sanitaires imposées par le COVID. Vous pouvez nous rejoindre, quel que soit votre niveau : chevronnée ou débutante.

Nous y tricotons des ouvrages personnels bien entendu mais aussi, bénévolement, des couvertures, des brassières, des bonnets et des chaussons que nous offrons en don à la Maternité du Centre Hospitalier de Bergerac.

Contact : Jocelyne ROUSSEAU (Présidente)
06 33 91 09 96



Anciens combattants

C.A.T.M. Section LE FLEIX - SAINT MEARD

Cette année 2020 est pour nous anciens combattants, éprouvante, triste, sans animation ni cérémonies officielles, mais riche en disparitions et décès, notamment ceux de Jean-Luc ARMBRUSTER et Arthur TEYSSIER.

Nos deux anciens combattants de 39/45 âgés de 94 et 95 ans disparus en mars et août 2020.

Ce petit retour en arrière pour dire combien tous les deux, par leur conviction d'ancien combattant, donné l'exemple de fierté, de courage, de fidélité aux membres de notre section.

Ils étaient porte drapeau depuis des années du groupe Loiseau et de Rhin et Danube il ne fallait pas l'oublier. C'était un honneur de les avoir avec nous.

Tous les deux, ils se sont illustré par leur engagement combattant, maquisard, ils se sont battu pour que la victoire soit belle au péril de leur vie, de leur jeunesse et de leur amour pour la France.

Jean-Luc, Arthur, tous, nous vous saluons.

Les présidents Georges BERNARD -
Marcel DELPLACE MELIS



Club du Bon Accueil



Ce mois de septembre aurait du être le mois des retrouvailles pour le Club du Bon Accueil.

Monsieur COVID-19 en a décidé autrement depuis le mois de Mars 2020.

Par conséquent nous voilà éloignés des jeux, des repas, des sorties, et comme nous refusons l'amitié de ce virus, il va encore nous éloigner certainement jusqu'au 1er janvier, qu'il se fasse une raison tous les adhérents sont prêts à ne plus se voir encore quelques mois et veulent tous sa disparition.

Depuis le mois de mars, le club est au repos mais ses responsables planchent sur un nouveau calendrier qui je l'espère représentera le renouveau du Club.

En effet depuis le 10 septembre 2020 l'ALAC étant dissoute, suite à l'assemblée générale constitutive et l'assemblée générale ordinaire du 17 septembre le club de nos anciens repart en association indépendante loi 1901 avec toujours les mêmes bénévoles mais sous un nouveau nom :

« **BON ACCUEIL FLEIXOIS** »

Ce nouveau club vous donne rendez-vous en début d'année 2021 et vous dis à bientôt, soyez prudent.

La présidente : Claudine LEY





Sport pour tous

Nouveau bureau:

Lors de notre dernière assemblée générale, un nouveau bureau a été élu. Il se compose désormais de (voir photo):

- Nathalie Géromin, Présidente (au centre)
- Nathalie Ouvrard, Secrétaire (à droite)
- Sylvie Cornu, Trésorière (à gauche)



Nos actions:

Gym d'entretien seniors au Fleix

Les vendredis matin de 9h15 à 10h15 au foyer municipal

Afin de garder une autonomie le plus longtemps possible ou tout simplement de garder la santé (physique, morale et sociale), nous savons que **l'activité physique est indispensable.**

- **Equilibre** pour éviter le risque de chutes,
- **Renforcement musculaire** pour garder une bonne posture,
- **Respiration** pour moins se fatiguer et se détendre.

Gym d'entretien adultes à Monfaucon

Les jeudis soir de 20h00 à 21h00 au foyer municipal

Renforcement musculaire général

Gym Ball

Interventions sportives en milieu scolaire

Comme chaque année, les élèves de l'école publique pourront profiter de l'intervention de notre éducateur sportif. En ce début d'année, c'est la classe de CM1 qui a commencé un cycle de course d'orientation.

Pour plus de renseignements, contactez Grégory au 06.74.06.83.81 ou venez essayer directement.

Judo Club Le Fleix



Les Judokas du Fleix ont enfin pu retrouvé le chemin des tatamis après de longs mois d'attente. Cela, bien sûr, dans le respect du protocole sanitaire qu'impose la Fédération de Judo. Grégory Coupau (CN 3ème Dan, Diplômé d'Etat) et Pierre Mery (CN 2ème Dan), les enseignants du club, ne cachent pas leur joie de pouvoir à nouveau transférer leurs connaissances de cet art martial aux multiples valeurs.

A travers ses apprentissages, le Judo permet de développer la motricité, le contrôle et la confiance en soi, et enseigne le respect. L'amitié reste une valeur primordiale. En effet, au Judo, on ne parle pas d'adversaire mais de partenaire.

Les entraînements ont lieu les mercredis après-midi au Foyer Rural du Fleix:

de 17h00 à 18h00 pour les 5-10ans

de 18h00 à 19h30 pour les 10ans et plus et adultes

Pour ceux qui hésitent encore, le Judo peut être commencé à tout moment et à tout âge. Le club propose tout au long de l'année des séances d'essai. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Grégory au 06.74.06.83.81





Les Petits Strapontins

Une simple envie...une envie simple...celle de proposer au sein du village...des évènements peinturlurés, théâtraux, festiviens, cinéphilistes, musicologues,...en somme des temps pour se retrouver, partager, découvrir la diversité des expressions artistiques et culturelles (au sens humble du terme, bien sûr).

Pour rejoindre les petits strapontins, c'est par

Là → Anne : 06 26 69 12 62

Chantal : 06 35 49 46 32



Le chant pour la parole

La Chorale Melting Potes, a repris le chemin des répétitions.

Nous nous retrouvons tous les vendredis, salle René Chauvin de 20h30 à 22h30 pour pousser la chansonnette dans un répertoire de variété.

Si vous voulez venir nous rejoindre, n'hésitez plus et venez partager avec nous un moment agréable.

Pas besoin de connaître la musique, l'envie de chanter suffit et la bonne ambiance fera le reste.

A bientôt.

« Les Nouvelles » est le journal municipal

Vous y trouverez les informations concernant les réunions et manifestations, les appels à inscriptions ou à participations, les délibérations du Conseil Municipal...

Veuillez les lire attentivement et en prendre bonne note !

Pensez à consulter le site internet de la commune : www.lefleix.fr

Ainsi que Facebook et PanneauPocket



Harmonie Art

Association Harmonie Art située au Fleix, propose des cours de danse afro mandingue tous les mercredis salle de motricité :

- de 18h15 à 19h00 pour les enfants et

- de 19h00 à 20h15 pour les adultes.

Cours de percussions de 20h15 à 21h15.

Nous proposons des animations autour de la culture Africaine, des concerts, des contes.

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez nous contacter :

- Séverine SONOGO 06.70.01.88.26

- Kissim SONOGO 06.99.98.87.14



REPRISE DES COURS LE 09 SEPTEMBRE 2020-2021



Cours de danse afro mandingue avec de la musique avec Kassim sanogo

Le mercredi enfants de 18h15 à 19h

adulte de 19h à 20h15



Cours de percussions

avec Kassim Sanogo

le mercredi de 20h15 à 21h15

1er cours d'essai gratuit



Je me suis installé au Fleix

A chaque numéro, un commerçant ou artisan nouvellement installé nous présente son parcours et son activité.

Cordonnerie Laurent Valleau,
281, rue du Pignier
06 83 11 06 91,
du mardi au vendredi
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.



Monsieur Valleau, quel a été votre parcours professionnel jusqu'à la création d'une cordonnerie ?

J'ai été militaire pendant 18 ans, 10 ans consacrés aux combats aux points « chauds » de la planète, de Djibouti à l'ex-Yougoslavie, puis 8 ans au Mans dans des services le plus souvent consacrés à la gestion des véhicules de l'Armée. Je suis ensuite revenu dans ma région d'origine, le Mussidanais. J'ai alors exercé des métiers très variés, chauffeur de taxi entre autres, j'ai même conduit le Petit Train touristique de Bergerac, avec beaucoup d'implication car c'est une sacrée responsabilité de transporter 70 personnes ! Et puis j'ai voulu trouver un métier manuel car j'aime réaliser des choses de mes 10 doigts, avec soin, et j'apprécie aussi le contact avec les clients. Je me suis intéressé à la reprise d'une cordonnerie à Montpon-Ménéstérol. J'ai travaillé en formation et en binôme avec le cédant pendant 4 mois, et j'y suis resté 2 ans et demi.

Qu'est qui vous a décidé à ensuite transférer votre activité au Fleix ?

Les locaux où je m'étais installé étaient vétustes, j'ai failli perdre tout mon stock de cuirs à cause d'infiltrations dans la toiture et le propriétaire n'envisageait pas de travaux. Est arrivé la Covid-19, j'ai dû cesser toute activité tout en payant le loyer, ce fut le déclic pour devenir 100% autonome. Il a suffi de quelques aménagements chez moi afin d'y ramener mon matériel professionnel de Montpon et voilà !

Vous faites bien sûr les réparations des chaussures, la reproduction de clés, mais encore ?

Pour les clés je les fais toutes sauf les clés de sécurité (poinçonnées) et les clés codées (véhicules récents). Par ailleurs, on peut me solliciter sur tout ce qui a trait aux coutures de cuirs, de toiles épaisses... J'ai réparé des licols pour chevaux, des stores bannes, des blousons en cuir. Je répare les bâches de piscines, de camions, repose les œillets, recouds les sangles à cliquets... On m'a demandé un étui tout en cuir pour un fusil ! Le client me donne ses mesures, et je réalise sur devis.

Et la devise de la maison ?

Je travaille pour mes clients comme si c'était pour moi. La satisfaction avant tout !

Propos recueillis par Claude Becquet

Les gens du FLEIX

Retrouvez les « figures » du Fleix qui retracent leur vie en parallèle de celle de la commune.



Madame Grade, pouvez-vous nous dresser le parcours de votre vie, dans les grandes lignes ?

Je suis née dans cette maison en 1927. Je suis l'aînée de quatre enfants. Mon père a été maraîcher, à la suite de mes grands-parents maternels. C'est mon grand-père qui avait acheté cette maison 23 000 Francs en 1926 avec le grand jardin. Il avait aussi d'autres jardins et des terres sur la commune. Ma mère était repasseuse au château de Gillet et couturière à domicile. Elle confectionnait notamment des édredons. La famille du côté de ma mère était au Fleix depuis au moins le XVIIIème siècle.

J'ai fait toute ma scolarité au Fleix, à l'école des filles (aile Est de l'actuelle maternelle, ndr) jusqu'en 1939 où j'ai obtenu mon certificat d'études. Et puis la guerre a été déclarée. Ma plus jeune sœur avait tout juste un an. Et ça a été vraiment dur, avec le rationnement. Mon père qui était un grand gaillard ne mangeait pas à sa faim. Il est parti chez sa sœur, maraîchère elle aussi vers Bordeaux, et là-bas, avec le marché noir, ils arrivaient à s'arranger et manger un peu plus. Mais il revenait toutes les semaines nous voir. Je crois bien qu'il a fait un jour toute la route à pieds parce qu'il n'y avait plus de train. Moi, en tant qu'aînée, il fallait aider à la maison, et c'est pour cela que je n'ai pas poursuivi mes études comme mes frères plus tard. Je faisais les vendanges, travaillais aux champs...

Le grand-père avait un mulet au caractère pour le moins... ombrageux. Il n'en faisait qu'à sa tête ! On partait ramasser des pommes de terre et, arrivé au champ, il faisait demi-tour et rentrait seul à la maison ! (rires)

Alors que les allemands arrivaient au Fleix, mon grand-père est parti cacher le mulet dans un bois à Souleillou de peur qu'il ne soit réquisitionné ou tué pour la viande, et cette fois, il n'a pas bougé d'un poil ! Ma grand-mère adorait les fleurs, et nous, on ramassait le crottin. Tout le monde demandait comment elle faisait pour avoir de si belles fleurs.

En 1944, j'ai été « placée » chez le Pasteur Lagny qui était en service au Temple du Fleix. J'étais la « bonne », mais on me demandait surtout de m'occuper des enfants. Le presbytère était à deux pas de la maison de mes parents, mais j'y restais à demeure. J'ai gardé une sainte horreur de l'allumage du poêle à sciure... même s'il apportait plus de confort qu'à la maison où il n'y avait pas de chauffage. Et ils m'emmenaient en vacances !

J'en ai de formidables souvenirs ! Les monts de Lacaune, le Chambon sur Lignon, et Paris !!!

Trois semaines chez les parents du Pasteur! j'étais émerveillée. Là-bas il y avait aussi une bonne, mais moi, ils me faisaient manger à leur table.

J'étais gênée, mais en même temps, un peu fière... Le soir, je devais rentrer dormir chez les parents de la femme du Pasteur, au 3 rue Legendre. Je devais passer par les Batignolles, je m'en souviens comme si c'était hier.

Je me suis mariée en octobre 1951 à la mairie du Fleix, à côté de mon école (partie centrale de l'école maternelle, ndlr). Je crois que ça a été le dernier mariage du mandat de M. Raymond Dessaigne. Puis j'ai vécu 2 ans à Bordeaux. Mon mari revenait d'Indochine, et travaillait chez Sidelor. Notre fils est né en 1952 avec de gros problèmes de santé, et là aussi, ça a été difficile avec tous les soins à lui consacrer. Le voisinage avec ma belle-mère n'aidait pas. Mon mari voulait partir dans les Ardennes, mais j'ai dit non. Et c'est M. Raymond Dessaigne, qui nous avait mariés, qui a suggéré à mon mari de postuler pour la direction de la future usine à béton du Fleix (entre le moulin et la Rue de la Paix du Fleix, ndlr). Il a finalement été embauché chez Chagneau, est arrivé à Bergerac comme chef de chantier, mais n'a jamais travaillé au Fleix. Et nous sommes revenus cohabiter au Fleix avec mes parents ! Moi, je faisais des ménages, toujours chez Lagny, et dans d'autres maisons, beaucoup d'enseignants (rires), puis mon mari s'est fait embarquer dans un projet d'usine à béton à Saint Antoine, mais il s'est fait exploiter par un homme sans scrupules. Je me souviens lui avoir dit : « qu'il ne mette pas les pieds ici, ou il se prendra des coups de balai ! »

Est arrivée la retraite. Malheureusement, mon mari n'en a pas profité bien longtemps. Il est décédé en 1992. Et là, c'est mon fils Patrick qui est revenu vivre à la maison. Il était instituteur au Fleix, et ma belle-fille Lydie travaillait à la Poste. La maison est grande, nous avons chacun nos « appartements » et prenons nos repas ensemble, mais chacun sa liberté !

Quels bons souvenirs gardez-vous de la vie de village au Fleix

Les fêtes !

Dans les années 50-60, il y avait trois fêtes : celle du Mérillier (dans un hangar où il était fréquent de recevoir une fiente de pigeon sur la tête), celle du Bourg et celle du Port. Au Bourg il y avait des soirées théâtre, des manèges, des bals de plein air... On disait la fête du Secours Mutuel (assurance santé de l'époque, ndlr) car elle était organisée par ses membres. C'était un certain M. Dupuy, propriétaire du Château de Gillet et maire du Fleix, qui avait créé la Caisse de Secours Mutuels de la commune en 1877. A la fête du port, il y avait des courses de canards sur la Dordogne ! On les lâchait avant le pont, et le plus rapide gagnait ! Il y avait aussi des courses de barriques sur l'eau. Les participants étaient sur la barrique et devaient s'efforcer de la faire tourner pour avancer plus vite. C'était toujours M. René Denoix, le secrétaire de mairie, et qui était aussi cordonnier, qui gagnait malgré sa jambe de bois !

Je me souviens aussi du cinéma du samedi soir. Cela se passait dans la salle qui se trouve derrière le bar du Fleix. Les gens qui s'en occupaient venaient de Montpon. Ils s'appelaient Feranti. C'était souvent des films drôles !

Quel regard portez-vous sur l'évolution du village ?

Ce que je trouve dommage, c'est de ne plus connaître « tout le monde ». Le village s'étend, beaucoup de nouvelles maisons, mais on ne sait pas qui y habite. On ne se connaît pas. Les gens devraient prendre plus de temps pour se parler, parce que ce n'est plus par le facteur qu'on a des nouvelles des uns ou des autres.

Mais ce que je trouve formidable pour le village, c'est qu'on a gardé notre école, on en a même deux ! Pour les enfants des autres villages qui doivent prendre les transports, se lever tôt, ce n'est pas drôle. On a encore beaucoup de commerces et de services sur place. Et on peut se faire soigner ! C'est bien simple, s'il y avait eu un dentiste au Fleix quand j'étais plus jeune, j'aurais encore toutes mes dents !

Merci Madame Grade d'inaugurer ce premier Rendez-vous dans les Nouvelles et d'avoir évoqué avec nous les souvenirs de votre vie au Fleix, qui raviveront la mémoire d'autres Fleixois ou feront naître des images du passé chez nos lecteurs plus jeunes.

Propos recueillis par Claude Becquet

Les Arts du Fleix

Présentez-nous vos œuvres !

« Poème récompensé au concours Axpoésie 2020 de Dordogne ».

Poème de Julien, dont le Papa est décédé dans un tragique accident.

Poème récompensé au concours de poésie.

Mon Père

Chaque soir il nous racontait sa journée,

Il nous faisait rigoler,

Et un jour il est parti au travail,

Il n'est plus jamais revenu,

Une voiture que personne ne connaît,

Et ma mère, mes frères et moi on pleurait.



Passion des lecteurs

Un livre emprunté à la bibliothèque vous a plu, parlez-nous en !

LA TRESSE

de Laetitia Colombani

Le livre de poche, 2018

LA TRESSE de Laetitia Colombani



L'histoire de 3 femmes, 3 combats, 3 destins, 3 cultures, 3 continents. Leur combat est universel malgré leur différence : celui de l'indépendance, de la reconnaissance d'être une femme, d'être soi-même. Leurs destins sont liés, elles ne le savent pas et ne se rencontreront jamais

J'ai beaucoup aimé ce petit livre de poche, une écriture fluide, une histoire qui m'a fait réfléchir au fait que chacun de nos engagements, de nos actes assumés quel que soit l'endroit du monde a un impact ici et ailleurs, je trouve que la citation « le battement d'ailes d'un papillon peut engendrer un typhon à l'autre bout du monde » résume bien ce roman.

Chantal

LA MUSICIENNE DE L'AUBE

de Christian Grenier

Bayard Jeunesse, 2008



Lorsque j'ai choisi ce livre à la bibliothèque, je ne pensais pas lire une œuvre d'un auteur fleixois. Ce livre raconte les péripéties de trois amis qui vivent à Gardonne et qui, au petit matin, découvrent une masse gigantesque dans leur jardin. De là démarre une vraie aventure imaginaire.

J'ai apprécié ce livre car j'ai pu m'identifier à un personnage (Mika) et de là, vivre la même aventure que lui. Ce livre a été un vrai « coup de cœur ».

J'espère que mon témoignage donnera envie à un jeune lecteur de pousser la porte de la bibliothèque pour prendre ce livre et que je pourrai prochainement y trouver d'autres œuvres de Christian Grenier.

Paul, 15 ans.

FLEIXIMOTS

Envoyer-nous vos créations !

1 : Son accueil est bon – 2 : Nom d'un maire et d'une salle – 3 : Henri IV

4 : Alliance Aquitaine – 5 : La Charente est au Fleix

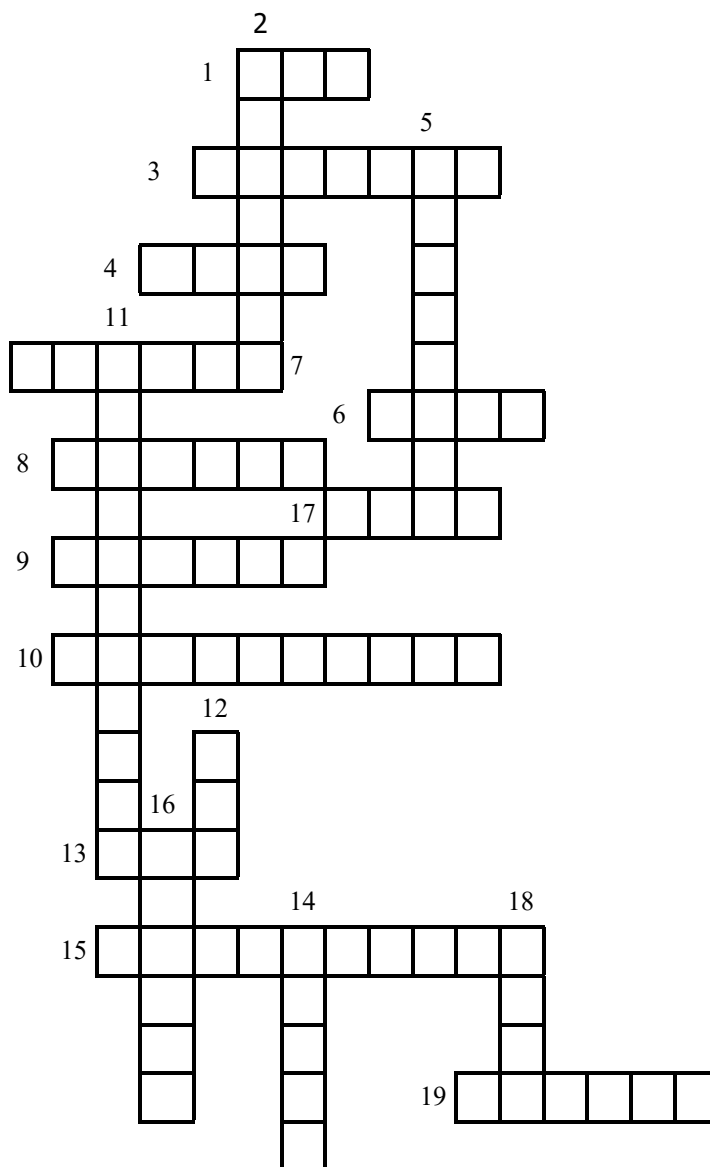
6 : Le comité nous en offre une belle – 7 : Joli pont – 8 : Ancien château

9 : Ecole – 10 : Journées bénévoles – 11 : Lotissement – 12 : Lieu-dit

13 : Toujours jeunes – 14 : Ici – 15 : Illumine le ciel en août

16 : Le foot en fait son pays - 17 : Était infernale – 18 : Prénom de Chauvin

19 : Ecole



« concoctés par Anne CHATEAU »

